



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

AIDE DIRECTE AUX AAPPMA DU FINISTÈRE

2026

Le Département souhaite renforcer son accompagnement aux Associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) afin de valoriser la mobilisation bénévole des pêcheurs et d'encourager leurs actions de terrain en faveur des milieux aquatiques ainsi que leur rôle de sensibilisation auprès du grand public.

Ce dispositif constitue un soutien à l'engagement actif au sein de ces associations. L'aide départementale est ainsi calculée sur la base du nombre de bulletins d'engagement reçus, à raison de 10 € par adhérent.

Toutes les AAPPMA dont le siège est localisé en Finistère sont éligibles.

**Ce formulaire, devra être transmis avant le 31 mars 2026
par voie postale ou à l'adresse mail suivante : subventionpeche@finistere.fr.**

RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

.....

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Courriel :@.....

SIRET (obligatoire) :

IBAN (obligatoire) : FR.....

Nombre de bulletins d'engagement reçus : X 10 € = €

COORDONNÉES DES RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION

Président - Prénom et Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. portable : Courriel :@.....

Trésorier - Prénom et Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. portable : Courriel :@.....

Secrétaire - Prénom et Nom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. portable : Courriel :@.....

- L'association s'engage à mentionner la participation du Département auprès de ses adhérents dans tous ses supports de communication et à l'occasion de ses événements.
- L'association invitera le Département à son assemblée générale et aux différents événements organisés.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous, soussignés, Président, Secrétaire et Trésorier de l'association :

- demandons une subvention au titre du dispositif « Soutien direct aux AAPPMA 2026 » ;
- certifions exactes les informations du présent dossier.

Fait le à

Signatures :

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Département du Finistère
Direction de l'aménagement, de l'agriculture,
de l'eau et de l'environnement
32 bd Dupleix - CS 29029 - 29196 Quimper Cedex
Tél : 02 98 76 20 26
✉ : subventionpeche@finistere.fr